Image not found or type unknown

Succession suite a la Vente d'un bien apres divorce

Par **patblt1**, le **21/02/2016** à **17:18**

Bonjour,

Mon père, maintenant décédé, a vendu un bien immobilier a sa future femme après son divorce avec ma mére,il y a quelques années.
Concernant la succession, je n'ai pas eu droit a une part de ce bien.
Je me suis procuré l'acte de vente et mon père avait alors déclaré être célibataire majeur sans mentionné qu'il était divorcé et père d'un enfant.

Est ce légal sur un acte de vente ?

Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés